



Rentrée 2024-2025

INSCRIPTIONS

SCOLAIRES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions scolaires et dépôts de dérogations se feront en mairie **de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, 16h le vendredi, du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024 jeudi 18 et vendredi 19 avril 2024 du lundi 22 au vendredi 26 avril 2024**

Elles concernent :

- Les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle
- Les élèves entrant au CP (hors écoles du Chef-Lieu et d'Héry)
- Les nouveaux arrivants

Les documents à fournir :

Pour effectuer l'inscription, veuillez vous munir **des photocopies** des documents suivants :

- 1 justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- le livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire)

DEROGATIONS

Les formulaires de demande de dérogation sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.ugine.com et à retourner en mairie durant les périodes d'inscriptions indiquées ci-dessus :

Dossiers de dérogations à remettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 16h

Réponses aux dérogations :

au plus tard le lundi 27 mai 2024